

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 10.262

L'An deux Mille Dix, le 15 novembre à 17 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 8 novembre 2010

DATE D'AFFICHAGE

Le 8 novembre 2010

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, Mme PELTIER, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, M. GUIARD, M. LABIA, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, conseillers municipaux,

ETAIENT REPRESENTES : M. SIMONNET représenté par M. QUENTIN
M. BESSON représenté par M. GIRAUD
Mme DESCHANP représentée par Mme ROY
Mme FAUQUET-MOLL représentée par M. FILOCHE
M. LAPOUGE représenté par M. GUIARD
M. PATRUX représenté par M. REVOLAT
M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, M. MEGLIO, M. SERVIT.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 30

Mme DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **ADMISSION EN NON VALEUR – BUDGET PRINCIPAL**

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITE

Monsieur le comptable du Trésor Public a établi des demandes d'admissions en non valeur pour le Budget Principal.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ces admissions en non valeur.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Oui l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- d'admettre en non valeur les produits irrécouvrables figurant sur les demandes établies par le Comptable du Trésor Public pour le Budget Principal.

Etat N°1	Années 2004 à 2010	6 372,75 €
TOTAL.....		6 372,75 €

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 654 – Fonction 01 du Budget Principal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 17 novembre 2010

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD